

MONTESSON

Une aire de jeu écoresponsable

■ Les Jeux d'enfants entrent dans une nouvelle aire. La première structure de jeux écologiquement responsable d'Ile-de-France est inaugurée, cet après-midi, à 14 heures, à Montesson. Elle se trouve dans l'espace de jeux du Parc de la Boucle de Montesson (155, avenue Gabriel Péri). Cette structure Greenville offre un espace de jeux très complet aux enfants de tous les âges. Elle est équipée d'un jeu à corde, d'un mur d'escalade mais aussi d'une cabane en panneaux de bambou et d'un toboggan.

COIGNIÈRES

Concours de décorations

■ La ville de Coignières lance la 16^e édition de son concours de décorations de Noël. La municipalité invite les habitants à rivaliser d'imagination et de créativité pour décorer et illuminer leurs maisons et balcons à l'aide de Pères Noël, rennes, lutins, guirlandes et boules multicolores. Les inscriptions, ouvertes aux particuliers résidant en maison et appartement, s'effectuent en mairie jusqu'au 12 décembre. Des dîners en ville et bouteilles de champagne viendront récompenser les plus belles réalisations, à l'occasion d'une cérémonie présidée par le Maire (UMP) Henri Pailleux, le mercredi 21 janvier à la Maison de Voisinage.

MAUREPAS

Une conférence sur la crise

■ Les sociologues Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon donneront demain soir, en salle du conseil municipal de Maurepas, une conférence sur le thème de leur dernier ouvrage « La violence des riches ». Mêlant enquêtes, portraits vécus et données chiffrées, il y dresse le constat, selon eux, d'un monde social fracassé, au bord de l'implosion. *Demain, à 20 heures, salle du conseil municipal, 2, place d'Auxois. Entrée libre.*

VIROFLAY

Les associations craignent la densification de la ville

CINQ ASSOCIATIONS de Viroflay se sont réunies, lundi soir, dans les locaux de l'USCME (Union de sauvegarde du Clos Saint-Vigor, Mermoz et des environs) pour faire part de leurs inquiétudes concernant le plan local d'urbanisme (PLU). Adopté en conseil municipal le 24 avril 2013, ce document prévoit d'engager l'aménagement de cinq îlots (lire encadré). Le projet sera présenté lors d'une réunion publique ce soir*.

Lundi, une quinzaine de représentants d'associations ont confié leurs angoisses. « Moi, je crains une urbanisation à outrance qui transformerait le cadre de vie tranquille et résidentiel de Viroflay. Ici, c'est comme un village », s'inquiète Béatrice Larroque, présidente de l'Association de sauvegarde du cadre de vie de la rue de Jouy.

Face à elle, Françoise Lamoureux hoche la tête avec insistance. Pour la présidente de l'association Sauvegarde et renaissance de Bon Repos, les craintes se concentrent plus particulièrement sur l'îlot de la Place des Fêtes. « À cet endroit, il y a le parc de Bon Repos. Un jardin d'un hectare de style romantique qui abrite une demeure du XVIII^e siècle, laquelle est actuellement à l'abandon. Le PLU prévoit de supprimer une partie de ce parc pour y installer des logements et une salle des fêtes... Où est la préservation de l'identité et de l'histoire de la ville là-dedans ? », s'exclame-t-elle avec indignation.

« Je n'ai pas l'intention de défigurer la ville »

Olivier Lebrun, maire (UMP) de Viroflay

Puis, un bruit de papier qui se dépile attire les regards. C'est Laurent Clément, président de l'association des riverains de la place Stalingrad qui sort un plan de la ville. Il désigne l'îlot de la place Stalingrad. « On prévoit de construire un immeuble mais sans parking souterrain à cause du tramway, indique-t-il. La circulation est déjà



Viroflay, lundi soir. Les représentants de cinq associations se sont réunis pour partager leurs inquiétudes concernant le PLU et notamment sur l'aménagement des cinq îlots qui sera présenté ce soir à l'auditorium. (L.P./SW)

compliquée en ville. Où vont se garer les résidents ? »

D'autres habitants ont fait le déplacement dans l'espoir d'unir leurs forces, comme Bruno Gervais, président de l'association viroflaysienne pour la sauvegarde du Plateau et des environs. Il craint que son quartier ne devienne « le 6^e îlot ». « Pour l'instant, nous ne sommes pas directement concernés par le projet mais nous serons les prochains sur la liste, souffle-t-il. Actuellement, le PLU ne prévoit pas d'agrandir les écoles et il n'y aura pas de crèches supplémentaires... Que va devenir Viroflay ? »

De son côté, le maire (UMP) de Viroflay Olivier Lebrun tente de rassurer. « Je n'ai pas l'intention de défigurer la ville et je rappelle que le projet des cinq îlots englobe moins de 5 % de la superficie de la ville », insiste-t-il. Et l'élu de rappeler le calendrier du projet : « La concertation sur le PLU a déjà eu lieu lors de l'enquête publique en 2012. Aujourd'hui, nous reentrons dans une phase opérationnelle.

Nous devons avancer et répondre à nos objectifs. »

STÉPHANIE WIÉLÉ

*Réunion publique sur le projet

d'aménagement des cinq îlots ce soir, à partir de 20 h 30 à l'auditorium, 74, avenue du Général-Leclerc.

Une zone d'aménagement concerté (ZAC) d'ici 2025

■ L'aménagement des cinq îlots pourrait générer sur une dizaine d'années « entre 450 et 520 logements, dont 40 % de logements sociaux », rappelle le maire (UMP) de Viroflay Olivier Lebrun. Les projets seront regroupés dans une zone d'aménagement concerté (ZAC) et concerneront les zones suivantes :

- L'îlot Place Stalingrad-Rive droite avec la création d'environ 40 nouveaux logements et près de 300 m² de commerces.
- L'îlot des Réservoirs avec la création d'environ 50 nouveaux logements.
- L'îlot de la Place des Fêtes avec la création d'environ 50 nouveaux logements, d'un équipement public dédié à l'événementiel, le réaménagement de la place de la Fête et la valorisation de l'espace naturel du Parc de Bon repos.
- L'îlot de la Patte-d'Oie avec la création d'environ 250 nouveaux logements, la reconversion de bureaux en logements et la mutualisation des équipements publics de la ville.
- L'îlot Germaine Delaunay et La Forge avec la création d'environ 130 logements et une mutualisation des équipements publics de La Forge et d'Arc'Ados dans un équipement intergénérationnel.

LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES 78

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2014 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,44 €) - 75 (5,49 €) - 77 (5,12 €) - 78 (5,24 €) - 91 (5,12 €) - 92 (5,49 €) - 93 (5,49 €) - 94 (5,49 €) - 95 (5,24 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2013.

Divers société

VERSAILLES HOME

EURIL au capital de 10 000 Euros
Siège social : 21 rue de Vergennes
78000 VERSAILLES
RCS N° : 789471091 de VERSAILLES

Suivant la délibération de L'AGE en date du 15 octobre 2014, les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30 octobre 2014. Mention sera faite au RCS de VERSAILLES.

SCI D'ANTAN

SCI au capital de 500 euros
Siège social :
1a, rue de la croix moulin
78550 GRESSEY
RCS N° : 801617408 de VERSAILLES

L'AGE du 28/10/2014 a décidé de modifier l'objet social à l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le reste sans changement. Mention sera faite au RCS de VERSAILLES.

SISAROMA

SAS au capital de Variable
Maximum 100 000 Euros
Siège social : 36, Rue Moxouris
78150 Le Chesnay
RCS N° : 523 129 633 de VERSAILLES

L'AGE du 15 novembre 2014 a décidé de transférer le siège social au 14, Rue de la Ceinture, 78000 Versailles à compter du 01 janvier 2015.
Gérant : M. Robert-Martin SILO-SAME, Président, Activité Principale "Services TMT (Technologie, Médias et Télécommunications)"
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de VERSAILLES.
Mention sera faite au RCS de VERSAILLES.

MAF PHONE

SARL au capital de 1 000 Euros
Siège social : Rue Pierre de RONSARD Centre Commercial
78200 MANTES LA JOLIE
RCS N° : 538 756 933 de VERSAILLES

L'AGE du 30 OCTOBRE 2014 a décidé de nommer gérant M.BEN YEDDER Walid, demeurant 10, Allée HECTOR BERLIOZ 78200 VERSAILLES à compter du 01 NOVEMBRE 2014, en remplacement de M.TRAOÏRE Abdarrahmane démissionnaire.
Mention sera faite au RCS de VERSAILLES.

CLICK@HOME

SARL au capital de 5000 Euros
Siège social :
30 résidence de l'étang
78490 MONTFORT L'AMAURY
RCS N° : 490 042 793 de VERSAILLES

L'AGE du 3 Novembre 2014 a décidé de transférer le siège social au 97 route du Mesle, 78113 ADAINVILLE à compter du 10 Novembre 2014.
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de VERSAILLES.
Mention sera faite au RCS de VERSAILLES.

PERMIS MAX POISSY

SAS au capital de 5 000 euros
Siège social :
18 T Rue du 8 Mai 1945
78300 POISSY
RCS N° : 799 833 322 de VERSAILLES

L'AGE du 15/10/2014 a décidé de transférer le siège social au 3 rue du Général Leclerc, 78570 Chanteloup les Vignes à compter du 15/10/2014.
Gérant : Mr. EL HASSOUNI Farid demeurant 38 rue des Gatriaux 78570 Chanteloup-les-Vignes
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de VERSAILLES.
Mention sera faite au RCS de VERSAILLES.